

COMMUNE DE BAZOUGES LA PEROUSE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Date de convocation
13/02/2026

Date d'affichage
25/02/2026

Nombre de conseillers
En exercice : 19
Présents : 12
Votants : 13

L'an deux mil dix vingt six

*Le 18 février à 20 Heures 00 Minute, le **Conseil Municipal** légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie en séance publique sous la présidence de monsieur Pascal HERVÉ (Maire)*

ETAIENT PRESENTS :

HERVÉ Pascal, BONDIGUEL Nathalie, ISAMBARD Albert, GUIBLIN Aline, LE GONIDEC Guy, GUIGNON Fabienne, Rémy GORON, JALLU Yann, LEGOUT Séverine, BOULET Peggy, SAINT MLEUX Xavier, DURAND Marie-Claude,

Formant la majorité des membres en exercice.

ABSENTS Excusés BRIAND Henri, DURET François, ALEXANDRE Pierre, ROCHELLE Stéphane, BERTAUX Delphine,

ABSENTS : JOUAUX Laëtitia, LAUNAY Chantal,

POUVOIR : BERTAUX Delphine donne pouvoir à SAINT MLEUX Xavier

Mme Marie-Claude DURAND est désignée secrétaire de séance.

N°01-02-2026 – Présentation de l'état annuel des indemnités

Monsieur le Maire expose que l'article L 2123-24-1-1 du CGCT, créé par la loi Engagement et proximité, prévoit que chaque année les communes établissent et communiquent aux conseillers municipaux, avant l'examen du budget de la commune, un état présentant l'ensemble des indemnités de toute nature dont bénéficient les élus siégeant au conseil municipal, au titre de tout mandat et de toutes fonctions exercées en leur sein et au sein de tout syndicat

En application de l'article susmentionné Monsieur le Maire donne communication du tableau suivant :

Nom	Fonction	Indemnités brutes	Remboursement de frais
ALEXANDRE Pierre	Conseiller municipal	734.88 €	
BONDIGUEL Nathalie	1 ^{ère} adjointe	8 434.68 €	Congrès des Maires : 362.47 €
BOULET Peggy	Conseillère déléguée	734.88 €	Congrès des Maires : 402.47 €
BRIAND Henri	Conseiller délégué	734.88 €	
DURAND Marie Claude	Conseillère déléguée	734.88 €	
GORON Rémy	Conseiller délégué	734.88 €	PCC frais de déplacement, d'hébergement et repas : 836.65 €

GUIBLIN Aline	3 ^{ème} adjointe	8 434.68 €	
HERVÉ Pascal	Maire	24 717.36 €	Congrès des Maires : 795.42 € PCC frais d'hébergement et repas : 286.10 €
ISAMBARD Albert	2 ^{ème} adjoint	8 434.68 €	Congrès des Maires : 357.50 €
JALLU Yann	Conseiller délégué	734.88 €	
GUIGNON Fabienne	5 ^{ème} adjointe	8 434.68 €	PCC frais de déplacement, hébergement et repas : 655.02 €
LAUNAY Chantal	Conseillère déléguée	734.88 €	
LE GONIDEC Guy	4 ^{ème} adjoint	8 434.68 €	Congrès des Maires : 379.97 €
LEGOUT Séverine	Conseillère déléguée	734.88 €	
ROCHELLE Stéphane	Conseiller délégué	734.88 €	
SAINT-MLEUX Xavier	Conseiller municipal		Congrès des Maires : 394.57 €
Total mandat		73 504.68 €	4 470.17 €

La Secrétaire de Séance

Marie-Claude DURAND



Le Maire

Pascal HERVÉ

